



# L'écho des Arlequins

MAIRIE DE LACHASSAGNE

n° 61 - septembre 2018

## CONCERT DE JAZZ

**SAMEDI 6 OCTOBRE 2018**, à 17 heures  
Sur la place de l'école

Concert gratuit de jazz manouche, avec le trio  
« Criollando Swing » et invités (batteur et clarinettiste)

Buvette et amuse-bouche



## DOCUMENTS SUR LA GUERRE DE 14-18

### URGENT

L'école de Lachassagne recherche tous documents de la grande guerre

Contactez la directrice au 04.74.60.22.83

## MARCHE DES CONFITURES

Cette 16ème édition aura lieu le **SAMEDI 6 OCTOBRE 2018**.  
Organisée par l'interclasse en 3 des conscrits d'Anse-Ambérieux-Lachassagne, elle propose 3 circuits à la découverte de la confiture :  
**8 kms, 14 kms ou 22 kms.**

Inscriptions de 8h30 à 14h30 dans la cour de l'école à Lachassagne.

Ravitaillement sur les circuits. Pas de verre au ravitaillement, verre consigné à l'inscription 1 €

Tarif adulte: 7€ (Enfant de 3 à 10 ans : 3€, gratuit pour les moins de 3 ans)

Crêpe confiture offerte à l'arrivée. Saucisson chaud-polente à déguster sur place ou à emporter (7€ la part)

Forfait marche + saucisson : 12€

Parking gratuit

Renseignements : Alain Presle au  
04.74.67.21.87



## GYVOL

### Gymnastique :

Mardi, de 11h30 à 12h30

Mercredi, de 18h30 à 19h30

Jeudi, de 19h à 20h

Cotisation annuelle : de 1 à 3 cours, 160€.

Salle des fêtes de Lachassagne.  
2 cours d'essai offerts sans obligation d'inscription.

### Qi-Gong :

Mercredi, de 10h15 à 11h15

Jeudi, de 18h à 19h

Salle des fêtes de Lachassagne  
Cotisation annuelle pour 1 cours : 155€

Forfait Gym + Qi Gong : 290€

Renseignements : 04.74.60.28.34  
ou 06.86.22.28.32

**Marches plurielles** en plein air  
Samedi, de 10h à 11h et de 11h à 12h

Cotisation annuelle pour 1 heure par semaine : 125€

Forfait Marches + Qi Gong : 260€

Renseignements : au 06.11.71.99.25



## BAL DES CONSCRITS

Le **repas dansant** de l'association des Interclasses de Anse-Ambérieux-Lachassagne, organisé par les conscrits de la classe en 9, aura lieu le

**SAMEDI 20 OCTOBRE 2018**

à partir de 20h

Salle Ansolia à Anse.

Tarif : 28 euros

Renseignements : au 06 09 32 05 01  
(président de la classe en 9)



## TENNIS

Deux courts municipaux de tennis sont situés en bas de Lachassagne, sur la Route du Bois d'Alix, dans un cadre calme et verdoyant.

Différentes modalités de tarification.

Renseignements et vente des cartes d'accès à la mairie.

Renouvellement de la cotisation annuelle à partir du samedi 20 octobre, à la mairie.



## SITE INTERNET



Toutes les actualités de notre village sont disponibles sur le site internet de la commune (consultable sur ordinateur ou smartphone) :

[www.lachassagne.fr](http://www.lachassagne.fr)

## PESTE PORCINE

Deux cas de **peste porcine africaine** ont été déclarés dans les Ardennes. Cette maladie est très contagieuse pour les suidés (porcs et sangliers). Il n'existe ni traitement ni vaccin.

Des mesures de biosécurité obligatoires ont été mises en place, à appliquer immédiatement dans votre élevage ou chez vous si vous êtes un détenteur non professionnel

Pour toute question vous pouvez contacter la DDPP au 04 72 61 37 00 ou par mail à l'adresse suivante : [ddpp@rhone.gouv.fr](mailto:ddpp@rhone.gouv.fr)

Plus de renseignements sur le site internet de la commune : [www.lachassagne.fr](http://www.lachassagne.fr) (Rubrique "actus")

## EN BREF

**CONCOURS DE FLEURISSEMENT « Embellir le Beaujolais des Pierres Dorées »** : la commune y a participé en juillet et elle a remporté le **prix de la créativité**. Félicitations aux membres de la commission fleurissement !

**RECENSEMENT DE LA POPULATION** : 2 agents recenseurs agréés par la municipalité passeront à votre domicile entre le 7 janvier 2019 et le 17 février 2019. Merci de leur réserver un bon accueil.

## CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE Centenaire de l'armistice

Rendez-vous à 12h sur la place de l'école.

Défilé au son de la fanfare jusqu'au cimetière.

Avec la participation des enfants de l'école.

Suivi d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.



## RUCHES

La **déclaration de ruches** est une **obligation annuelle** pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.



A faire entre le 1er septembre et le 31 décembre 2018

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contacter le service d'assistance aux déclarants :

Mail :

[assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)

Téléphone : 01 49 55 82 22

L'écho des arlequins est rédigé par Claire Dramaix, Stéphanie Plaza et Françoise Ricard



Claire DRAMAIX - 06.82.59.66.58 - en semaine, de 14h00 à 15h30. [c.dramaix@numericable.com](mailto:c.dramaix@numericable.com)  
Stéphanie PLAZA - 06.60.70.66.06 - en semaine, de 13h à 14h. [stephanie.plaza@club-internet.fr](mailto:stephanie.plaza@club-internet.fr)  
Françoise RICARD - 06.82.97.60.53 - lundi et mercredi, aux heures des repas

## MONOXYDE DE CARBONE

### Comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un million de foyers, causant une centaine de décès. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée ...)

Pour éviter les intoxications, **des gestes simples existent** : Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié

Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion

N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc

Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments

En savoir plus : [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)  
Santé Publique France



## BOITE A LIRE

La « **boite à lire des arlequins** » sera installée courant **octobre** en face de la boulangerie, en contrebas de la terrasse.

C'est un **espace libre de dépose et de prise de documents divers** : romans, documentaires, livres de cuisine, revues, BD ... pour adultes, ados et enfants.

Vous pourrez vous servir librement, prendre le temps de lire ce que vous aurez emporté, le rapporter ou même le garder et en apporter d'autres.

Si vous le souhaitez, vous pourrez partager votre intérêt pour le livre déposé en laissant un message à l'intérieur ... si vous choisissez de le rapporter bien sûr !

Tous les livres seront les bienvenus, pourvu qu'ils soient en bon état et non réservés à un public averti.

**Ce système de gratuité et d'échange est fondé sur le civisme et le partage, prenez-en soin ...**

## RENTREE SCOLAIRE

La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions, avec le **retour à la semaine de 4 jours** (plus d'école le mercredi)

126 élèves sont répartis en 5 classes.

- 29 PS/MS/GS (16 + 9 + 4)
- 26 GS/CP (10 + 16)
- 26 CP/CE1 (12 + 14)
- 23 CE2/CM1 (14 + 9)
- 22 CM1/CM2 (6 + 16)

Services périscolaires :

Garderie : de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30

Cantine : deux services entre 11h30 à 13h30

**NOUS RESTONS A VOTRE ECOUTE ET A VOTRE DISPOSITION POUR VOUS RENCONTRER N'HESITEZ PAS, CONTACTEZ-NOUS**